



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Bilan d'étape du partenariat entre le Cned et l'AEFE

Question écrite n° 4517

Texte de la question

M. Vincent Caure interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle par les établissements membres du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu à Paris du 10 au 11 février 2025 à Paris a accéléré la prise de conscience sur la nécessité de construire nos propres outils numériques respectueux des valeurs, notamment dans le domaine éducatif. À ce sujet, un partenariat a été signé en 2023 entre le Centre national d'enseignement à distance (Cned) et l'AEFE avec pour objet la mise à disposition de l'agent conversationnel d'aide aux devoirs basé sur l'IA appelé « Jules » pour le niveau collège. Aussi, il souhaiterait savoir si un bilan d'étape a déjà été réalisé, permettant d'évaluer l'efficacité de ce dispositif ainsi que le nombre d'utilisateurs pour l'Europe du Nord.

Texte de la réponse

Jules est un agent conversationnel d'aide aux devoirs, accessibles aux élèves, de la 6e à la 3e pour répondre aux questions qu'ils se posent sur les programmes et pour les aider à réaliser des exercices ou à faire leurs devoirs. Cette assistance personnalisée offre des contenus rédigés par des enseignants de l'éducation nationale et couvre les programmes de français, mathématiques, histoire-géographie, sciences de la vie et de la terre et physique-chimie. C'est un outil qui favorise également l'autonomie des élèves et développe des compétences de recherche et d'organisation. Conçu initialement pour la France par le Centre national d'enseignement à distance (CNED), il a nécessité des développements spécifiques pour pouvoir être déployé dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. Après une phase de tests techniques à petite échelle, le déploiement s'est effectué à l'automne 2023, dans le cadre d'une convention signée par les deux opérateurs le 25 septembre 2023, accompagnée d'une communication spécifique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en novembre 2023. Les statistiques mensuelles permettent de suivre l'appropriation de cet outil par les élèves du réseau. Si les premiers mois suivant l'officialisation de son déploiement attestent d'un intérêt pour l'outil (90 connexions en novembre 2023, 455 en décembre 2023), cette dynamique ne s'est pas maintenue dans la durée et le nombre de connexions a rapidement chuté (148 connexions en janvier 2024, 81 en février 2024) pour se stabiliser aujourd'hui à une trentaine de connexions par mois. Rapporté au nombre de collégiens du réseau susceptibles de recourir à l'outil (autour de 115 000) ce chiffre est largement en-deçà des estimations initiales. Il donne à penser que l'outil n'a pas rencontré son public ou qu'il ne répond pas aux attentes des élèves de l'enseignement français à l'étranger (EFE). Jules étant conçu pour un usage en complète autonomie par l'élève, celui-ci choisit les points sur lesquels il souhaite un rappel ou une nouvelle explication pour mieux comprendre ses cours et se sent ensuite davantage confiant pour participer en classe. Cette autonomie explique peut-être la difficulté du public de l'EFE à s'emparer de l'outil. Plus largement, ce constat illustre la difficulté à implanter durablement, dans les usages scolaires, les outils numériques proposés en partenariat avec le CNED (à l'instar du dispositif Program'cours qui peine aussi à trouver son public). La durée moyenne d'utilisation de l'outil s'élève à 5-6 minutes par connexion et le mode d'accès par application téléchargeable est apprécié. Les thèmes les plus travaillés à l'aide de Jules portent sur les questions sociales

(34 % des interrogations), les mathématiques (23 %), les Sciences de la vie et de la terre (15 %) et le français (13 %). À l'inverse, la géographie (5 %) et la physique-chimie (3 %) sont peu consultées. Plus largement, l'AEFE s'est engagée dans une réflexion sur l'usage de l'intelligence artificielle (IA) dans le réseau. La stratégie e-nov, actuellement en cours de déploiement dans toutes les zones, propose, à travers trois axes (butiner, transformer, essaimer), l'opportunité de développer une culture commune de l'IA au sein du réseau de l'EFÉ. Les nombreuses pratiques innovantes d'utilisation de l'IA déjà mises en œuvre par des chefs d'établissement, des formateurs et des enseignants pourront être identifiées, testées et mutualisées. Cela permettra à tous les membres du réseau de renforcer leurs compétences sur cette thématique et de diversifier leurs pratiques. De plus, l'intégration de l'IA dans les pratiques professionnelles pourra faire l'objet de projets collectifs transformants et être valorisée dans le cadre d'un processus de labellisation des établissements innovants. À cet égard, les établissements du réseau auront la possibilité de candidater au label établissements innovants conçu par l'AEFE en lien avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR). Lors des séminaires destinés aux chefs d'établissement et directeurs du primaire, des intervenants forment régulièrement les participants aux fondamentaux de l'IA et à son utilisation dans diverses tâches administratives. Parallèlement, l'offre de formation élaborée pour l'année 2024-2025 répond aux besoins exprimés par les différentes catégories de personnels du réseau AEFE, qui souhaitent être formés et informés sur les opportunités offertes par l'IA. Quelles que soient leurs modalités et leurs périmètres, les actions de formation pourront, dès l'année prochaine, s'appuyer sur le parcours Monde IA, conçu par une équipe de formateurs experts de l'AEFE, sous la direction du Bureau de la formation et de l'innovation, en partenariat avec Réseau Canopé. Ce parcours sera disponible dès la prochaine rentrée scolaire. Notre réseau de formateurs est également équipé d'outils issus de la Ressourcerie numérique, incluant une assistance IA et permettant de générer des activités interactives engageantes, basées sur les sciences cognitives et l'IA. Consciente des avancées, des enjeux et des craintes suscités par l'IA, l'AEFE a choisi d'en faire une thématique centrale pour l'année 2025-2026, intitulée « Cultiver la créativité et la pensée critique à l'ère de l'IA ». Cette thématique s'incarnera dans les différents temps forts de l'Agence. Ainsi, le développement des IA génératives est une opportunité de renforcer notre réseau, de le rendre plus efficace, plus attractif et de renforcer l'image de la France dans le monde, en valorisant la qualité de ses chercheurs, ses intellectuels, ses ingénieurs, et ses professeurs. Pour cela, l'Agence dispose d'un cadre réglementaire, s'appuie sur une volonté forte et dispose déjà d'outils internes permettant d'envisager un développement fructueux, pensé et efficace dans les mois et les années à venir. Dans la continuité des échanges entre l'AEFE et la Direction du numérique éducatif du MENESR, l'Agence s'assurera de l'usage de cette future IA souveraine à destination des formateurs et des enseignants du réseau comme c'est déjà le cas avec le nouveau dispositif de formation continue en ligne « Magistère » et la prochaine plateforme d'apprentissage en ligne pour les élèves « ELEA ».

Données clés

Auteur : [M. Vincent Caure](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4517

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1147

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3283